

---

### Séance du jeudi 11 avril 2024

Date de la convocation : 29 mars 2024

**Membres titulaires en  
exercice : 59**

*L'an deux mille vingt-trois et le deux novembre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne.*

**Présents : 42**

**Présents non votants :  
3**

**Représentés : 5**

**Votants : 47**

**Présents votants** : Martine AUBRY, Fabrice BARDOT, Christian BAZART, Evelyne BERTHAUX, Josiane BIGUINET, Robert BRENEUR, Philippe BRISSE, Ludovic CHARLES, Sophie CHARRIOT, Patrice CHARTON, Mathilde DECHEPPE, Sabrina DEJEAN, Frédéric ERNST, Hervé FABRE, Clément FEVEZ, Marie-Cécile GEORGE, Chantal JEANSON LAMBERT, Sylvine JOSSELIN, Dania KLEIN, Françoise KLEIN, Gérard L'HUILLIER, Vincent LOMBART, Lidwine LINARD, Maurice LOCARDEL, Pascal MENUSIER, Marie-Claude MICHEL, Thierry MIGOT, Michel MOREAU, Mireille MOREL, Marc NICOLAS, Sylvain OBARA, Laurent PALIN, Karine PATRIS, Yannick PEZET, Anne RAMAND, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Yannick SANGNIER, Marie-Pierre VERDUN, Christian WEISS, Brigitte WEISSE, Christine POLMARD

**Représentés** : Patrick GROSS représenté par Thierry RAMAND, Jean-Marc ILIC représenté par Martine AUBRY, Clarisse JACQUET représentée par Thierry MIGOT, Joseph KAAG représenté par Christine POLMARD, Nathalie PHILIPPOT représentée par Dania KLEIN

**Excusés** : Raymond LECLERC

**Absents** : Patrice ADAM, Jean-Louis ADRIAN, Sarah BAJOLOTT, Cyril CHARLES, Fabien CHASTEL, Patrice DEFOULOY, Alain CHAUDRON, Béatrice DENIS, Sylvain FOURES, David GABRIEL, Cédric GARAT, Serge GAUGUIER, Jean-Marie HURAUT, Raphael HUMBERT, Marie-Thérèse HURAUT, Christophe LANG, Céline PHILIPPOT, Julien PINET, Régis SOLTISIAK, Francis WITZ, Angélique THILL

**Secrétaire de séance** : Frédéric ERNST

---

**DE\_2024\_058 - Objet : Approbation du lancement et de la signature du marché d'installation, location et maintenance de 9 photocopieurs**

Date de transmission de l'acte: 22/04/2024
Date de réception de l'AR: 22/04/2024
055-200066140-DE_2024_058-DE
A G E D I

La Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne dispose d'un parc de photocopieurs en contrat location-maintenance arrivant à son terme en octobre 2024, et qu'il convient de renouveler.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique notamment l'article L2123-1,

Madame la Présidente présente les conditions de passation et la procédure de dévolution du marché :

- Le futur marché comprendra : la reprise du matériel sur place, la fourniture de 9 matériels, l'installation et la mise en fonctionnement de tous les équipements du marché et les formations, l'entretien et la maintenance.
- Passation après lancement d'un marché à procédure adaptée (article L2123-1 du code de la commande publique)
- Marché non alloti, pour un montant prévisionnel de 25 000 € HT/an
- Durée prévisionnelle : 5 ans
- Crédits inscrits sous le chapitre 011 et les articles 61358 et 6064

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver les conditions de passation du marché présentées,
- D'autoriser la Présidente à lancer le marché d'installation, location et maintenance de 9 photocopieurs,
- D'autoriser la Présidente à signer le marché avec le fournisseur retenu.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,  
Madame Martine AUBRY